

Initiative de Politique et de Règlementation pour l'Afrique Digitale (PRIDA)



Atelier PRIDA en ligne sur les IMT 700 et 800 MHz et la transition de la diffusion analogique à la diffusion numérique



31 janvier au 03 février 2022

Le projet (PRIDA) vise à promouvoir l'utilisation harmonisée du spectre et les réglementations à travers l'Afrique. PRIDA comporte plusieurs activités visant à améliorer l'attribution du spectre sur la base des meilleures pratiques internationales, avec un accent particulier sur l'utilisation du spectre pour le haut débit sans fil.

Lors d'activités antérieures, des lignes directrices détaillées pour faciliter l'introduction des services IMT dans les bandes identifiées pour les systèmes IMT dans le Règlement des radiocommunications de l'UIT. Les lignes directrices prévoyaient :

- un aperçu et un résumé des études de partage et de compatibilité entre les systèmes IMT et les autres services/applications de radiocommunication fonctionnant dans la bande et dans les bandes adjacentes ;
- les conditions techniques et réglementaires pour faciliter l'introduction des services IMT tout en assurant la protection des autres services de radiocommunication ;
- meilleures pratiques de réaménagement du spectre de différents services de radiocommunication dans différentes bandes et mécanismes de financement du processus de réaménagement; et,
- les cas de coordination transfrontalière pour les IMT par rapport aux autres systèmes.

Les lignes directrices ont été validées avec les États membres en mars 2021 et sont maintenant dans la phase finale du processus de publication.

Cet atelier portera sur les bandes 700 et 800 MHz, reconnues pour leurs caractéristiques de couverture supérieures, et fournira aux participants :

- détails des études de partage et de compatibilité entre les IMT et d'autres systèmes;
- les meilleures pratiques en matière de réaménagement de ces bandes de fréquences ;
- l'octroi de licences et la tarification du spectre ; et
- les derniers développements du marché.

L'atelier sera organisé sur 4 jours (3 heures par jour) comme indiqué dans le programme.

L'atelier devrait aider les participants à identifier les lacunes de leurs législations et réglementations nationales et à explorer les opportunités où PRIDA peut aider l'administration à améliorer leurs réglementations nationales et à faciliter le déploiement des IMT dans ces bandes (par exemple, en fournissant une assistance technique pour l'élaboration de feuilles de route pour la transition de la diffusion analogique à la diffusion numérique).

Sur la base du retour d'information de cet atelier, la même approche pourrait être généralisée pour d'autres bandes de fréquences IMT.